

# **COLLEGE GEORGES BRASSENS**

**PROJET D'ETABLISSEMENT  
Avenant 2017**

**2014 - 2019**

## Préambule - Avenant au Projet d'établissement 2014-2017

Suite à la présentation du bilan de fonctionnement de l'établissement 2016-2017, en conseil pédagogique qui s'est tenu le 19 septembre 2017, avec pour ordre du jour une réflexion sur l'écriture d'un nouveau projet d'établissement, il a été convenu à l'unanimité de procéder, non pas à une refonte, mais à un report d'échéance supplémentaire du projet 2014-2017 avec le cas échéant des amendements.

En effet, l'article L401-1 du code de l'éducation prévoit une durée de validité du projet comprise entre trois et cinq ans. Le principal motif de ce report étant motivé par l'absence d'un nouveau projet académique, étant arrivé à son terme et non élaboré à ce jour, celui-ci devant orienter notre nouveau projet. Par ailleurs, le récent changement politique nous demande un recul supplémentaire pour définir précisément les nouvelles attentes pédagogiques du Ministère en lien avec la réforme engagée à la rentrée 2016.

Cette réflexion a été poursuivie les 28 septembre et 10 octobre 2017 par une série de concertations de l'ensemble des personnels enseignants, qui ont permis d'établir les éventuels amendements nécessaires à la cohérence du projet prolongé.

## Diagnostic du collège Georges BRASSENS (en 2014) Bilan de fonctionnement 2016-2017 est annexé au présent projet avec une mise à jour des éléments ci-dessous

Le Collège Georges Brassens, est situé à Montastruc la Conseillère, à 17 km au Nord Est de Toulouse. Etablissement semi urbain, il scolarise environ 660 élèves. L'équipe d'adultes, constituée d'environ 80 personnes<sup>1</sup> est très investie et tous travaillent dans un climat serein et propice aux apprentissages des élèves. Plus de 95 % des élèves empruntent les transports scolaires et presque tous sont demi-pensionnaires, ce qui n'est pas sans incidence sur le rythme des activités, qu'elles soient scolaires ou péri scolaires. L'établissement connaît une hausse régulière des effectifs depuis 2010, date à laquelle une partie du secteur historique a été redistribuée suite à l'ouverture du collège de BESSIERES. Cette progression laisse penser que la taille de notre établissement devrait probablement s'équilibrer aux alentours de 650 à 700 élèves à termes.

## ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTUREL

### Population

Les PCS très favorisées (44 %) sont sur représentées par rapport au département (37.4%). Cette situation se confirme depuis les trois dernières années où l'on est passé de 31 à 44%. Globalement, les élèves sont respectueux de leur environnement matériel et des personnels. Les difficultés de gestion de vie scolaire sont rares et les cas « lourds » tout à fait exceptionnels, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils soient simples à résoudre. En ce sens, un travail est à mener sur le volet de la citoyenneté –relations sociales et affectives filles-garçons, lutte contre le harcèlement et en particulier l'usage inapproprié des réseaux sociaux -

### Urbanisme et habitat

Le secteur de recrutement du collège est hétérogène, il est à la fois rural par sa distribution géographique, urbain sur les bourgs qui le composent, et on peut l'intégrer dans une deuxième couronne du grand Toulouse. Les zones « urbaines » sont les bourgs de Montastruc, Garidech, et Paulhac. La très grande majorité des élèves bénéficie des transports scolaires pour se rendre au collège, et par voie de conséquence, les élèves sont pratiquement tous demi-pensionnaires.

### Environnement économique et social

En dehors d'une zone d'activité économique sur Montastruc la Conseillère, de quelques commerces de proximité, de cabinets en professions libérales, et des emplois découlant du service public, la majeure partie de l'activité salariée et économique se concentre sur le grand Toulouse. En termes d'équipement, la commune de Montastruc bénéficie d'une infrastructure publique adaptée à sa population (crèche, écoles, collège, CLAE et autres services publics territoriaux au non). Le tissu associatif est particulièrement étoffé qu'il ait une vocation culturelle, sportive ou humanitaire.

### Place de l'établissement dans le bassin par rapport au secteur d'activité économique

<sup>1</sup> 10 agents, 1 CPE, 8 AED, 50 enseignants dont quelques-uns partagés avec d'autres établissements, 4 personnels administratifs, 1 COP, 1 assistante sociale, 1 infirmière, deux personnels de direction

Le collège est particulièrement excentré sur son bassin – bassin Toulouse Nord – de fait, il n'est pas aisé de trouver une cohérence avec cette structure que ce soit par rapport à l'environnement économique, social ou culturel. Le souci des déplacements est une problématique forte non seulement pour le collège, quand les actions pédagogiques se déroulent à l'extérieur (visites culturelles), mais aussi pour l'orientation post 3EME : les lycées, qu'ils soient généraux et technologiques ou professionnels, obligent les familles à modifier de façon importante l'organisation inhérente aux déplacements, ces établissements étant implantés pour l'essentiel sur le grand Toulouse. De même des élèves qui seraient susceptibles de demander une 3EME PREPRO préféreront in fine faire leur classe de 3EME au collège tout en sachant que ce choix pourrait leur être préjudiciable fin de 3EME à cause d'éventuels résultats plus faibles.

## UTILISATION DES MOYENS

La dotation de l'établissement est d'environ 760 heures. Les choix opérés lui permettent d'assurer des dédoublements jugés nécessaires en technologie et en sciences. Le choix de l'ouverture d'une section bilingue Anglais Espagnol (6EME) a été fait lors de la rentrée 2013. La situation de la langue vivante Allemand est préoccupante par le faible engouement qu'elle suscite (8 élèves en 6eme). La commande institutionnelle consistant à implanter une LV2 sur tout le niveau 5EME a induit des ponctions sur la politique de soutien ainsi que quelques dédoublements en sciences et technologie, et la suppression de l'offre bilingue espagnol pour la prochaine rentrée.

### **Moyens négociés et utilisation de ceux-ci en accompagnement éducatif**

Le volet péri scolaire est à développer dans l'établissement. Les actions sont en nombre limité et ne recouvrent qu'imparfaitement les champs dédiés à ces moyens.

### **Equipements pédagogiques**

Sur le plan des équipements en matière de nouvelles technologies, le collège fait état d'un niveau tout à fait performant. En complément d'une dotation 2012 déjà confortable, une nouvelle dotation sera déployée en 2015 et permettra de mettre à niveaux les équipements. Chaque salle de cours est dotée au minimum d'un PC relié au réseau pédagogique et à Internet ainsi que d'un vidéoprojecteur et équipement audio. De nombreux professeurs travaillent déjà de façon efficace avec ces nouveaux outils, et la pratique aidant, associée à des formations internes ou externes – utilisation du tableau interactif par exemple, maîtrise approfondie du logiciel Pronote, et mise en ligne de supports numériques sur l'ENT – permettront sans nul doute d'exploiter au mieux les nouvelles possibilités offertes. L'espace numérique de travail associé au logiciel PRONOTE apportera à terme un confort important sur la lecture des parcours de nos élèves, que ce soit sur le plan administratif, de la vie scolaire ou de la pédagogie - suivi des résultats et de la progression de nos élèves - ce qui présente un avantage considérable quand il s'agit d'analyser une situation et, le cas échéant, de prendre des décisions en vue d'aider l'élève dans son parcours. Cet outil bien qu'implanté depuis plusieurs années au collège mérite une importante mise à jour dans son utilisation, à la fois à l'interne par les professeurs, mais aussi à l'externe par les parents et les élèves qui n'ont pas encore une maîtrise, ou un usage de cette interface. Le précédent projet d'établissement avait retenu le principe d'un axe exclusif consacré aux TICE, sa légitimité reposant à la fois sur une forte montée en puissance des équipements mis en place mais aussi des évolutions des pratiques administratives et pédagogiques liées à ces technologies, mais aussi à la nécessité d'une formation adaptée afin de former les utilisateurs. Ce n'est plus la situation d'aujourd'hui. En effet, même si des progrès sont toujours possibles, l'usage des technologies numériques est aujourd'hui complètement intégré aux pratiques des enseignants mais aussi des administratifs. En conséquence, nous rechercherons davantage dans le cadre de ce projet d'établissement à intégrer les TICE dans les axes du futur projet en tant qu'outil et non plus comme une fin en soi.

### **Bâtiments gestion des locaux**

Le collège Georges BRASSENS est implanté depuis de nombreuses années (1982 pour les bâtiments actuels). L'établissement est fonctionnel bien que sinueux dans son organisation, et agréable à vivre. Il est particulièrement bien tenu ce qui signifie à la fois que l'entretien est assuré régulièrement de façon tout à fait satisfaisante, et que les élèves dans leur grande majorité respectent, sous le contrôle des adultes, leur environnement. Le dimensionnement du collège (600-700 élèves) fait que les conditions matérielles d'enseignement sont tendues en particulier à cause d'un taux élevé d'occupation des salles. De plus il manque un espace polyvalent qui pourrait servir pour l'exercice des activités culturelles – théâtre, musique danse – et d'espace de réunion.

Bien que récemment rénovées (2006) les façades extérieures vieillissent mal, les placages et les boiseries sont sérieusement dégradées et mériteraient un entretien avant qu'il ne soit trop tard. L'isolation des combles semble perfectible, et des soucis de toiture (étanchéité) sont récurrents.

## RESULTATS ET PERFORMANCE

### • À l'entrée au collège

Un nombre relativement élevé d'élèves arrivent avec plus de retard que ce que nous pourrions attendre compte tenu de la typologie retenue pour le collège, et parallèlement moins d'élèves sont en avance par rapport à la moyenne nationale ! Les explications sont à trouver dans la circonscription. Pour autant le profil scolaire des élèves accueilli assure un bon niveau d'entrée en classe de 6EME

### • À la sortie du collège

**DNB** - Les résultats sont excellents et les trois dernières années confirment cette excellence pour arriver à la session 2013 à un résultat très honorable de 93.7 % et qui correspond aux attendus académiques (93.9 %). La part des mentions bien et très bien est de 41.6 % c'est un excellent résultat, et légèrement supérieur aux attentes (40.9 %)

**Orientation** – La proportion d'élèves orientée en 2<sup>NDE</sup> générale et technologique a augmenté depuis les dernières années, elle est nettement supérieure aux statistiques du bassin (88% contre 70.7 % en 2013). Cependant le devenir des élèves de 2<sup>NDE</sup> GT démontre qu'une part importante redouble ou est réorientée (10%), il convient d'en identifier les causes et d'aider à rectifier ce qui peut l'être.

Les taux de passage pour les niveaux 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sont de 100% quasiment, hormis en 3EME où ils restent d'un niveau très acceptable.

La mise en œuvre du PDMF, qui est tout à fait satisfaisante en 3EME mérite un développement en 5EME et 4EME.

### • Au lycée

Bonne réussite des élèves dans la voie professionnelle (CAP et BAC PRO), malgré tout on peut noter 6% de redoublement. Pour la voie 2GT, il faut noter qu'entre les réorientations, et les redoublements, 10 % de l'effectif total se trouvent en difficulté. Même si cela peut paraître important, cela reste en-dessous du constat global académique.

## Synthèse

### Points forts :

- 1 - Des indicateurs de performance tout à fait satisfaisants (DNB, orientation en particulier)
- 2 - D'excellents équipements complets et adaptés en matière de TICE et d'infrastructure
- 3 - Une capacité certaine d'innovation pédagogique et éducative des personnels
- 4- Un cadre de vie et de travail agréable propice aux apprentissages des élèves

### Points faibles :

- 1 - Un traitement de l'hétérogénéité généreux mais qui ne parvient pas toujours à réguler les situations les plus fragiles. Un PDMF qui est trop centré sur la classe de 3EME
- 2 - Des résultats aux épreuves écrites du DNB qui ne parviennent pas à s'améliorer durablement. Un manque d'outils de suivi relatifs aux effets de nos pratiques selon les PCS
- 3 - Un volet culturel qui mérite d'être mieux structuré et enrichi
- 4- Une offre en accompagnement éducatif restreinte sur le plan culturel

---

## Les axes du projet d'établissement 2014 2019

Dans ce contexte, le projet d'établissement, s'organise autour de 3 axes suivants

**Axe 1** : poursuivre la dynamique engagée et garantir la réussite scolaire pour tous

**Axe 2** : favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture afin de réduire les inégalités

**Axe 3** : promouvoir les valeurs de solidarité et de tolérance et viser un collège juste et équitable dans un cadre de vie harmonieux

# Axe 1 : poursuivre la dynamique engagée et garantir la réussite scolaire pour tous

## *Pourquoi cet axe ?*

Le collège Georges Brassens produit depuis plusieurs années des résultats tout à fait satisfaisants, que ce soit sur les résultats à proprement parler, mais aussi développe un climat et une ambiance sereine favorables aux apprentissages et au bien-être de tous. Il est donc prioritaire de pouvoir poursuivre cette dynamique.

Pour autant, nous ne disposons pas à ce jour d'un outil capable de suivre les effets de notre action par catégorie sociale (PCS des responsables). Il est important pour notre établissement de mesurer en continu les éventuels écarts de performance selon les PCS et de s'assurer en particulier que les catégories les moins favorisées ne subissent pas d'écarts négatifs significatifs, et au besoin de corriger des effets non désirés.

Sur un autre plan, nous assurerons autant que possible la continuité des actions personnalisées mises en œuvre dans le premier degré afin de garantir la meilleure transition entre l'école et le collège. Un appui particulier sur les conseils écoles collège nous permettra de prendre connaissance et de programmer au plus tôt d'éventuelles actions en ce sens.

Symétriquement, nous continuerons notre action sur le parcours des élèves en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique. En particulier, nous maintiendrons et développerons les actions APIE (atelier pédagogique inter établissement) entre les lycées de secteur et le collège. Bien entendu le suivi de cohorte des élèves orientés dans la voie professionnelle sera poursuivi.

Une autre particularité du collège est sa capacité à faire progresser les élèves repérés en situation de fragilité en 6EME. Nous parvenons dans la majorité des situations non seulement à limiter le décrochage mais surtout et réactiver une progression des résultats sur les quatre années du collège. Il est difficile d'identifier la cause de ces effets, un consensus se dégage pour mettre cette situation au bénéfice des nombreuses actions scolaires et péri scolaires proposées aux élèves. Nous devons donc veiller à maintenir voire développer cet ensemble d'actions.

Nous souhaitons aussi que le parcours de découverte des métiers et formations prenne plus d'ampleur, en débutant concrètement au plus tôt. La mise en place du parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel permettra à chaque élève d'accéder à une meilleure information pour choisir une orientation et construire un projet personnel et professionnel. Il s'agit de faire de l'orientation, que ce soit vers une filière générale, technologique, professionnelle ou vers l'apprentissage, un choix réfléchi et positif et non une étape où l'élève est passif, déterminée uniquement par ses résultats au collège et les stéréotypes de genre. Outre l'ouverture sur les métiers, l'information délivrée en matière d'orientation s'attachera tout particulièrement à lutter contre les représentations préconçues et sexuées des métiers.

## **Les choix :**

### **Action 1 : Construction d'un outil de suivi et de pilotage**

L'administration du collège se chargera d'élaborer un outil de suivi des résultats selon les PCS des responsables légaux. L'outil Pronote devrait nous permettre d'assurer ce suivi, les « familles catégorielles » étant à définir. Une analyse systématique à l'issue des conseils de classes sera mise en place en vue de mesurer et d'analyser d'éventuels écarts, et dans cette hypothèse d'étudier toutes solutions afin de corriger des effets négatifs.

L'analyse des résultats au diplôme national du brevet – étude dirigée sous l'égide de la DEPP du rectorat de Toulouse – restera un support important de l'état de notre action en fin de cycle de collège.

Maintenir un haut niveau d'offres scolaires (autour des options facultatives en particulier) et périscolaires (sorties et voyages scolaires) qui semblent être à l'origine d'un bon climat scolaire et facteur de progrès – Nous maintiendrons donc notre dynamique en ce sens en privilégiant les sorties vers des lieux de culture –musées, théâtre, mais aussi accueil d'auteurs, d'artistes autour de débats et animations.

### **Action 2 : mise en place des conseils écoles collège**

Les trois années à venir vont être déterminantes pour enclencher, ou développer, une nouvelle dynamique entre les écoles et le collège. Les conseils écoles collège nouvellement prévus par le ministère seront le lieu privilégié des actions à construire en ce sens.

La priorité se portera sur la continuité des actions de remédiation ou d'accompagnement que l'école aura pu développer avec des résultats probants sur ces élèves afin de maintenir sans rupture les dispositifs. En second plan, nous veillerons, autour d'actions de formation à approfondir nos connaissances respectives des nouveaux programmes (en cours de réécriture) en particulier du français et des mathématiques.

#### **Objectifs :**

- Permettre à l'élève de mieux réussir son intégration au collège, notamment par la poursuite d'actions d'aide repérées à l'école comme productrices de progrès.
- Continuité des apprentissages en priorité des compétences relevant du champs « maîtrise de langue française » et des compétences relevant plus particulièrement du « champs des mathématiques » afin de garantir la meilleure cohérence des actions pédagogiques au sein de ce nouveau cycle de consolidation.

### **Action 3 : Poursuivre les actions de liaisons collège lycée**

Les équipes disciplinaires sont unanimes pour souligner le bénéfice tiré des actions de liaison avec les lycées (Toulouse Lautrec et Raymond Naves). Actuellement enclenchées en mathématiques, français, une extension est attendue en langues vivantes et histoire géographie. Concrètement il s'agit d'action de formation sur le format d'une journée, durant laquelle les enseignants d'une discipline donnée échangent non seulement sur leurs pratiques mais aussi mesurent les écarts entre les attendus de 2GT et le niveau moyen de sortie fin de 3EME afin de les réduire

#### **Objectifs :**

- **Sous réserve des moyens octroyés par les services de la DAFPEN**, planifier annuellement, au moins un APIE –atelier pédagogique inter établissement- sur les disciplines : français, mathématiques, histoire géographie éducation civique.

#### **Action 4 : Préparation au diplôme national du brevet**

Les derniers éléments ressortant de l'analyse de nos résultats au DNB, nous confirment, que, d'une part une légère marge de progrès persiste quant aux notes aux épreuves ponctuelles, et par voie de conséquence à la proportion de mention, et d'autre part nous sommes convaincus que la modalité des épreuves préparatoires « examens blancs » participent pleinement à l'amélioration des ces indicateurs. Par ailleurs, le format récent des nouvelles épreuves ponctuelles, mérite que l'on s'attarde encore à mieux calibrer notre action pédagogique « notion de tâche complexe », et ces épreuves communes permettent les échanges indispensables au sein des équipes en ce sens. Pour ce qui relève de l'épreuve orale, **nous nous appuyerons, chaque fois que cela sera possible et pertinent, sur des situations concrètes, vues en 3EME afin de préparer les futurs candidats à cette prestation.**

#### **Un double objectif pour cette action :**

- Pour les élèves : Montrer la valeur de l'effort et placer les élèves en situation d'examen. Tester leur capacité à anticiper, à s'organiser, à mémoriser, et à restituer. Leur donner les meilleures chances de réussite aux épreuves du brevet.
- Pour les enseignants : définir une progression commune, cibler les connaissances et compétences à évaluer, préciser les critères d'évaluation et harmoniser les barèmes de correction. Entrer progressivement dans les attentes des nouveaux formats des épreuves.

#### **Action 5 : Le parcours d'orientation**

La confiance en soi est un élément primordial du sentiment de réussite, et par voie de conséquence du climat scolaire. Cette confiance repose en partie non négligeable sur la cohérence qui doit exister entre le projet d'orientation de l'élève, et ses performances scolaires. Sans entrer dans un déterminisme contre-productif, une réflexion dès la classe de 5EME, permettra à chaque élève de s'inscrire à termes dans un schéma de confiance qu'il conviendra d'établir entre ses objectifs/performances et ses ambitions de formation post 3EME. Nous ne devons plus attendre la classe de 3EME pour développer l'orientation. Le **parcours Avenir** sera mis en place dans le cadre de la contractualisation CIO – Collège, dans un format pluriannuel de la 5EME à la 3EME. Les informations utiles seront transmises en ce sens aux équipes, et plus particulièrement aux professeurs principaux des niveaux concernés. **FOLIOS outil intégré aux services tiers de l'ENT sera maintenu afin** de nous permettre un meilleur accompagnement de nos élèves, mais aussi permettre aux professeurs principaux de mieux outiller sa pratique sur le champ de la découverte des métiers et des formations. De plus celui-ci autorisera l'observation rétroactive du cheminement de l'élève dans ce domaine.

#### **Objectifs/actions :**

- contribuer à une meilleure lecture **du parcours Avenir** par un développement de l'utilisation de l'outil numérique dédié FOLIOS
- accorder une attention particulière à l'information et l'orientation pour permettre à tous les élèves de réussir la suite de leur parcours scolaire au moment de l'articulation entre la troisième et le lycée
- Elaboration d'un parcours d'orientation et d'information pluriannuel, expérimentation de l'outil FOLIOS

#### **Axe 1, résultats attendus et indicateurs:**

- 100% des élèves du collège valident le socle commun ;
- Amélioration de la moyenne aux écrits du Brevet, et du pourcentage de mentions
- Au moins 80% des élèves orientés en seconde générale ;
- 100% de satisfaction pour les vœux d'orientation **dans la** voie professionnelle
- 0% de décrocheur
- Suivi des résultats du DNB
- Suivi de l'évolution des résultats de nos élèves en 2<sup>NDE</sup> et de leur orientation en 2<sup>nde</sup> et en 1<sup>ère</sup>

## Axe 2 : favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture afin de réduire les inégalités

La réécriture en cours des programmes par le conseil supérieur des programmes réaffirme l'intérêt que doit porter notre action autour du générique « culture ». Ainsi, le nouveau projet de socle s'intitulerait, socle commun de connaissances, de compétences, **et de culture**.

L'accès à la culture et l'ouverture sur le monde sont des éléments fondamentaux du développement de l'élève. Comme nous l'avons vu précédemment, la situation du collège et son aire de recrutement font que cet accès est parfois rendu plus difficile.

**L'histoire des arts**, qui participe pleinement de cet axe, conserve naturellement toute sa place sur cet axe. Il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur le rôle de premier plan que celle-ci joue dans le volet culturel, nous essaierons chaque fois que possible de traiter des œuvres de façon transversale (pluridisciplinaire).

**Les lieux d'expression ou de témoignage de la culture**, sont éloignés du collège. Un effort sera fait pour que des déplacements vers ces espaces puissent se concrétiser dans le cadre de voyage scolaire mais surtout de sortie scolaire (pas de nuitée) : deux priorités – les musées, les lieux d'expression que sont les théâtres (salles de spectacles) ou les opéras.

Les attentes sont fortes en matière de **culture scientifique**. Elles correspondent tout à fait aux orientations nationales, qui préconisent l'augmentation du nombre de filles vers les filières scientifiques. Il s'agit donc de développer également ce volet en travaillant notamment sur les représentations de nos élèves.

**L'offre des options facultatives** du collège participe pleinement du développement culturel. A ce jour, nous recensons l'option lettres classiques « latin – grec ». Tout dispositif qui permettra de maintenir, voire de développer l'adhésion à ces formes d'option pourra être retenu ; par exemple des projets de sorties ou voyages qui permettraient non seulement d'appuyer par des observations concrètes, in situ, des notions abordées au collège, mais aussi de maintenir la motivation nécessaire pour les élèves qui s'engagent dans des options pluriannuelles, c'est le cas en particulier du latin et du grec.

Une dynamique des **voyages scolaires est poursuivie**. Bien que contraignants sur le plan de l'organisation interne, les témoignages des différents acteurs – élèves, parents et enseignants équipe vie scolaire – soulignent l'intérêt qu'ils représentent. Le demande est forte du côté élève/parent, mais les voyages n'étant pas un objectif en soi, nous privilégierons une juste répartition de ceux-ci : un objectif à atteindre est de permettre à chaque élève de bénéficier, au moins une fois dans sa scolarité d'une proposition en ce sens. Le choix se porterait donc vers une sortie généralisée à tout un niveau d'enseignement, et en particulier celui de 5EME. Le niveau 4EME sera réservé aux projets linguistiques et le niveau 3EME au devoir de mémoire et histoire des arts. Chaque projet de voyage fera clairement apparaître sa visée culturelle qui sera systématiquement soulignée. Compte tenu de la charge administrative conséquente que représente l'organisation de ces voyages, et dans le souci de ne pas désorganiser plus que de raison le collège leur nombre sera limité.

## Objectif :

- Améliorer les capacités du futur citoyen afin de comprendre le monde qui l'entoure, et en particulier lui fournir des clés nécessaires à l'expression d'un sens critique objectif

## Les choix

- construire une base commune artistique et culturelle pour chaque niveau d'enseignement – élaborer annuellement des programmes par niveau d'enseignement (visite musées, accès aux spectacles vivants...)
- Adoption, sur les niveaux – 6, 5 et 4EME –, du principe de sorties théâtrales en lien avec les programmes de français
- **Poursuivre** une réflexion sur l'intérêt des TIC dans la construction du parcours culturel – expérimenter l'outil FOLIOS sur le parcours culturel et artistique de l'élève Cet outil, qui est un service numérique intégré à notre espace ENT. Permettra non seulement, la dématérialisation des supports « papiers », mais aussi de garder une trace pluriannuelle du cheminement culturel de l'élève.
- développer des échanges et des séjours de courte ou moyenne durée pour les élèves avec une volonté d'immersion linguistique et culturelle et sportive.
- Construire un parcours scientifique autour d'actions spécifiques (les savants de l'histoire, les métiers scientifiques,
- des visites et des sorties à caractère scientifique en particulier)

### **Axe 2, résultats attendus et indicateurs**

Pas d'indicateurs chiffrés liés à cet axe, non quantifiable. Pour autant on peut retenir quelques aspects objectifs partiellement représentatifs :

- Un parcours culturel riche et équilibré de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> ;
- Une offre d'activités péri éducatives la plus riche possible afin que chacun puisse sa place dans cette démarche
- Nombre de sorties et voyages, et suivi du pourcentage d'élèves participants

### **Axe 3 : promouvoir l'esprit de citoyenneté et conforter un cadre de vie harmonieux au sein du collège**

Le collège G. Brassens est réputé pour la qualité de ses résultats et du cadre de vie non seulement des élèves, mais aussi des personnels qui exercent en son sein. Les concertations tenues en amont ont souligné ce point, et l'explique notamment par la multiplicité des actions qui y sont menées et qui permettent sans doute à chacun de s'épanouir. Afin de maintenir cet état et de garantir une intégration réussie dans la société actuelle devons-nous veiller à mettre en œuvre une politique éducative capable de transmettre et renforcer les valeurs universelles de tolérance, de respect mutuel et de développer les capacités indispensables à la future vie de citoyen qui attend chacun de nos élèves. Ces aspects de la scolarité se retrouvent largement repris dans les compétences 6 et 7 du socle actuel, et sans doute reproduits dans le Domaine 3 du futur socle « formation de la personne et du citoyen ».

Sans pouvoir tout lister, nous constatons en particulier, qu'un effort est à faire sur la qualité des relations affectives garçon/fille ; sur l'information nécessaire aux effets des réseaux sociaux. Sur un second plan, de nombreuses actions de préventions sont à programmer, en voici quelques-unes significatives : toutes formes d'addiction : tabac, alcool, drogue, jeux – les formes de violence verbales ou physiques – la prévention routière. Compte tenu du nombre important de ces actions, il est décidé pour une raison à la fois pratique (organisation), mais aussi d'efficacité de les regrouper chaque fois qu'il sera possible de le faire, sous la forme d'une semaine thématique « santé citoyenneté ».

Dans cette perspective nous veillerons à prévoir des actions de formation adaptées sur le sujet pour les personnels enseignants et d'éducation, qu'elles soient internes (FIL) ou inscription sur des programmes relevant du plan académique de formation.

L'information des familles est un vecteur important de notre politique éducative. L'ENT associé à l'application PRONOTE, permet un niveau d'information jamais atteint à ce jour. Les parents disposent en effet aujourd'hui des mêmes données que l'établissement, ceci à tous points de vue et en temps réel. Cette disposition permet non seulement une totale transparence et une réactivité quant aux éventuelles régulations à mettre en œuvre, que ce soit sur le plan du travail et des résultats scolaires, mais aussi sur le volet éducatif de l'élève. Nous poursuivrons, dans le cadre de ce projet d'établissement, cette action qui fait consensus.

Sans vouloir reprendre, l'axe 2 du présent projet, il est nécessaire de préciser que l'accompagnement éducatif est pleinement utilisé afin d'améliorer le temps périscolaire –midi deux- des élèves impliqués volontairement dans des actions qui les épanouissent sont le gage d'une réelle sérénité du climat scolaire. La part de l'accompagnement réservée aux actions d'aide personnalisée permet aussi pour des élèves en difficultés scolaires de donner un sens à leur scolarité et d'entrer dans une posture de confiance et non pas de défiance.

## Objectifs :

- Maintenir le bon climat scolaire, dans et hors la classe.
- Faire évoluer les représentations sur les rapports affectifs.
- Donner toute information utile et pertinente pour que nos élèves aient une hygiène de vie et des réflexes de vie sociale adaptés
- aider les parents à accompagner leurs enfants dans leur scolarité en poursuivant l'offre associée ENT et PRONOTE
- développer le sens citoyen, et en particulier le devoir de mémoire
- Aménagement d'un lieu de vie de l'élève au sein de l'établissement

## Les choix

### 1. Communication

- Maintien de l'offre de communication dynamique ENT PRONOTE

### 2. Prévention

- Mise en place d'une semaine thématique « santé citoyenneté »
- Développement d'une action forte relevant des relations affectives entre adolescents
- Proposer une formation de secourisme au plus grand nombre PSC1
- **Proposer des formations répondant aux nouvelles problématiques afin de favoriser la collaboration entre les personnels et la compréhension de l'adolescent – Réflexion à engager autour de la discipline positive.**

### 3. Animation éducative

- l'accompagnement sportif, doit maintenir une offre diversifiée (activité en salle : foot salle ou autres sports collectifs) et selon les conditions climatiques une pratique sur grand terrain, avec l'aide éventuelle d'un AED, ou du tissu local associatif.
- l'accompagnement culturel, doit se poursuivre : chorale, atelier de pratique instrumentale, théâtre, atelier d'écriture ou d'expression orale
- le dispositif « devoirs faits » sera proposé prioritairement aux élèves à besoins particuliers et repérés en ce sens par les équipes enseignante et éducatives. Une organisation adaptée sera mise en place dans le cadre des études surveillées pour accompagner au mieux ces élèves.
- Ateliers sportifs entre midi et deux heures, par niveau et sur la base du volontariat.

### 4. Citoyenneté

- Actions de devoir de mémoire soutenues au moins jusqu'en 2018 relative à la première guerre mondiale –
- Systématisation de la visite du musée de la résistance de Toulouse pour tous les élèves de 3EME
- En cas de pertinence, un voyage d'études sur ce thème pourra être proposé au conseil d'administration.

## Axe 3 Indicateurs

Tableau de bord du climat scolaire (diminution : du nombre d'incivilités, exclusions, travaux non réalisés)

Suivi quantitatif et qualitatif du dispositif « devoirs faits »

Bilan d'activités du comité d'éducation à la santé et la citoyenneté